

**Attestation d'assurance  
Garantie Financière**

**MS AMLIN INSURANCE SE** certifie que le souscripteur désigné ci-dessous a souscrit pour le compte de ses membres un contrat d'Assurance de Garantie financière pour leur activité de généalogiste aux conditions suivantes :

SOUSCRIPTEUR :	<b>CGP</b>
ADRESSE :	55 Avenue Marceau 75116 PARIS

PERIODE D'ASSURANCE :	du 01/01/2024 au 31/12/2024
NUMERO DE CONTRAT :	2018PFC003
TYPE D'ACTIVITE :	Généalogiste successoral

GARANTIE :	MONTANT DE LA GARANTIE	FRANCHISE
Garantie Financière	3 000 000 € par sinistre et 5 000 000 € par période d'assurance pour l'ensemble des assurés	Néant

A ce titre la société BROUSSEAU Généalogistes Associés, Siren 491331484 , domiciliée 38, avenue du 11 novembre - BP 80235 94102 ST MAUR DES FOSSES CEDEX, bénéficie des garanties du présent contrat pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

La présente attestation est délivrée sous réserve du paiement de la prime et ne saurait engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris le 10/01/2024,

Pour l'Assureur

**MS Amlin Insurance SE**  
Succursale en France  
22 rue Marie-Georges Picquart  
75017 PARIS  
T +33 (0)1 44 70 71 00  
RCS Paris 815 053 483

